

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / classe de CM2

Thème 1 - Le temps de la République

- 1892 : La République fête ses cent ans
- L'école primaire au temps de Jules Ferry
- Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs

[Extrait du programme du cycle de consolidation, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner le thème « le temps de la République » en classe de CM2 ?

Le premier thème d'histoire de l'année de CM2 permet d'aborder différents aspects du projet républicain qui s'impose en France à partir des années 1880. Il associe un système de valeurs fondatrices héritées de la période révolutionnaire et de conquêtes progressives de droits politiques, l'adhésion à un ensemble de symboles et de rites pour rassembler tous les Français et achever l'unité nationale à l'occasion de fêtes républicaines, et le rôle décisif de l'instruction publique pour assurer la formation du citoyen.

Ce « temps de la République » fait écho au « temps des rois » et au « temps de la République et de l'Empire » abordés en classe de CM1 ; il renvoie à la fois au long temps d'incertitude politique qui va de la chute de Napoléon aux années 1880, à la période fondatrice des années 1870-1914 et même aux années ultérieures puisque le programme évoque la V^{ème} République.

C'est donc l'idée de République qui fait l'unité du thème, dont le lien avec l'Enseignement Moral et Civique est évident et décisif, en particulier avec l'évocation « des droits et des devoirs ».

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- quand la France est devenue une République ;
- le rôle qu'y joue l'école ;
- ce qu'est la citoyenneté.

Ce thème permet de travailler particulièrement les compétences « raisonner, justifier une démarche et des choix effectués », et « comprendre un document », puisqu'il s'agit de saisir la cohérence du projet républicain et de comprendre la portée des symboles républicains. La compétence « pratiquer différents langages en histoire et en géographie » sera également précieuse pour ce qui concerne l'expression orale, le troisième sous-thème appelant tout spécialement une expression forte des élèves.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

L'étude de ce thème pose des jalons fondamentaux dans la formation du futur citoyen, d'où le lien fort avec le programme d'EMC.

- **Depuis le début de la scolarité**, l'élève se familiarise avec les concepts de république et de démocratie qui s'identifient alors à des pratiques. Ce thème de début d'année de CM2 donne un contenu concret à cette première sensibilisation et suppose de développer la capacité des élèves à établir des liens entre le vécu auquel ils se réfèrent et les principes fondamentaux abordés dans cette partie du programme.
- Cet apprentissage s'appuie sur les connaissances acquises à travers le thème 3 de l'année de **CM1** sur la Révolution et l'Empire.
- **Au cycle 4**, les élèves retrouveront la République, ses origines et ses réalisations dans le thème 3 de la classe de **4^e**, intitulé « Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle ».

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Problématique : comment les Français se sont-ils unis autour de la République ?

On indiquera ici quelques éléments de culture historique utiles au professeur pour préparer la mise en œuvre des différents sous-thèmes, qu'il ne faut surtout pas confondre avec les propositions de mise en œuvre.

1892 : la République fête ses cent ans

Moins célèbre que le centenaire de la Révolution française de 1889, le centenaire de 1892, qui commémore la naissance de la Première République, ouvre sur deux enjeux majeurs : la difficile histoire de l'idée républicaine en France jusqu'aux années 1880 d'une part, et l'importance de l'héritage de la période révolutionnaire sous la Troisième République, d'autre part.

L'idée républicaine est en effet longtemps associée au XIX^e siècle au souvenir de la Terreur et de la guerre révolutionnaire. En 1830, lorsqu'une révolution parisienne chasse Charles X du trône, la République fait encore peur, et c'est ainsi que Louis-Philippe d'Orléans monte sur le trône pour fonder la Monarchie de Juillet (1830-1848). En 1848, lorsque la Seconde République est proclamée, l'héritage de la République révolutionnaire divise encore les Républicains ; c'est contre lui que le gouvernement provisoire de Lamartine proclame l'abolition de la peine de mort en politique, et choisit le drapeau tricolore, qui a été celui de l'Empire et de la Monarchie de Juillet. Cette nouvelle expérience républicaine est close par le coup d'État du président de la République Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, et le Second Empire proclamé en 1852. Quand ce dernier s'écroule en 1870, après la défaite de Sedan, ni

une restauration de la monarchie constitutionnelle, ni la solution impériale, ne parviennent à s'organiser. Les villes sont plutôt républicaines, mais il faut encore conquérir l'ensemble des campagnes, en donnant de la République une image rassurante. Ce sera l'œuvre de républicains comme Léon Gambetta et Jules Ferry.

La symbolique de la Révolution française devient alors la symbolique nationale : la loi du 14 février 1879 déclare que la Marseillaise est l'hymne national, la loi du 6 juillet 1880 fait du 14 juillet la date de la fête nationale : on y commémore à la fois la prise de la Bastille (1789) et la Fête de la Fédération (1790) (le drapeau tricolore, quant à lui, est le drapeau de la France depuis 1830). Les célébrations des centennaires de 1889 et 1892 s'inscrivent dans cette perspective.

L'école primaire au temps de Jules Ferry

Depuis l'échec de la Seconde République, les Républicains sont persuadés que l'instruction du peuple est la clef de l'enracinement de la République en France. D'autre part, ils veulent limiter l'influence de l'Église catholique, dont le clergé est le plus souvent monarchiste, dans l'éducation. La loi Guizot de 1833 avait imposé à toutes les communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école de garçons et la loi Falloux de 1850, qui crée officiellement l'enseignement secondaire privé et accroît l'influence de l'Église catholique sur l'école, oblige également toutes les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école de filles (seuil ramené à 500 par la loi Victor Duruy de 1867). Mais l'école n'est pas gratuite, sauf pour les indigents, et les instituteurs ne sont pas payés par l'État.

La loi du 16 juin 1881 fait des instituteurs des fonctionnaires de l'État et impose la gratuité de l'enseignement primaire, tandis que la loi du 28 mars 1882 rend l'école publique laïque et l'enseignement obligatoire de 6 à 13 ans. La laïcité de 1882 concerne les programmes, « l'instruction morale et religieuse » devenant « l'instruction morale et civique ». En 1886, tous les personnels d'enseignement sont laïcisés.

Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs

La République française est une forme de démocratie libérale. La démocratie libérale moderne associe l'idée de souveraineté nationale, l'affirmation des libertés individuelles et la volonté de solidarité sociale. Ce qui singularise la République française est, outre bien sûr l'absence de monarchie commune à toutes les républiques, un rôle particulièrement important attribué à l'État, qui cherche à la fois à garantir l'émancipation individuelle et à souder un pays historiquement très divisé autour des valeurs de 1789.

Les institutions ont varié au cours de l'histoire républicaine : celles de la Troisième République et de la Quatrième République ont des différences, tandis que celles de la Cinquième République ont donné à l'exécutif un poids considérable. Mais le projet républicain perdure et l'école en est au cœur : en témoigne par exemple l'article L 111-1 du code de l'Éducation, qui affirme : « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ».

La liste des valeurs s'est elle aussi enrichie, à partir des trois items de la devise « liberté, égalité, fraternité » (adoptée en 1848, inscrite au fronton des bâtiments publics à partir de 1880, fixée par les constitutions de 1946 et 1958), pour être établie ainsi dans le programme d'enseignement moral et civique : « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations ». C'est au fil du XX^e siècle que se sont affirmés les droits sociaux et l'égalité des sexes. Le projet républicain a donc une dimension évolutive.

Retrouvez Éduscol sur



Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?

1892 : la République fête ses cent ans

On pourra partir d'une affiche annonçant les fêtes du centenaire, comme celle proposée sur [le site de la Réunion des Musées Nationaux](#) : on y trouve à la fois une symbolique républicaine où les élèves pourront identifier la trace de la Révolution française étudiée en CM1 et l'image d'une république rassurante, garantissant la prospérité. Mais pourquoi la République, qui fait référence à la Révolution française, ne lui a-t-elle pas succédé ? Y a-t-il cent ans que la France est républicaine ? La longue et difficile marche vers la République ne pourra être bien sûr qu'évoquée, pour faire passer aux élèves l'idée que les Français se sont longtemps divisés pour savoir sous quel régime ils allaient vivre et qu'ils ont « essayé » différents types de régime entre la chute de Napoléon et le triomphe de la République – par exemple en leur montrant la galerie de portraits des différents souverains du XIX^e siècle.

Une affiche de ce type ou toute autre représentation du centenaire de 1892 peut être l'occasion d'étudier avec les élèves les symboles de la République, « Comprendre le sens des symboles de la République » étant l'un des objectifs du programme d'EMC.

L'école primaire au temps de Jules Ferry

Le programme suggère une double entrée par l'étude des bâtiments (qui permet là encore d'amorcer l'étude des symboles tout en établissant concrètement que l'école est au cœur de la République) et par celle des programmes (on pense aux programmes de 1882) qui peuvent établir l'aspect laïque de l'enseignement. Il existe par ailleurs de nombreuses représentations de salles de classe sous la Troisième République, et l'on peut trouver de nombreux documents sur [le site du Musée National de l'Éducation](#). À partir de photographies de salles de classe de l'enseignement primaire, les élèves prennent conscience que l'école laïque, gratuite et obligatoire devient un espace de démonstration de la culture républicaine et doit porter les signes distinctifs de la modernité (horloge, cloche, chauffage, tableau noir, cartes, planches, imagerie d'Epinal, pupitre...). Les élèves peuvent être amenés à comparer les rites scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes.

Le recours aux sources du patrimoine local mais aussi familial (archives publiques et personnelles) pourrait permettre d'appuyer cette étude (par exemple en se référant à l'histoire de la construction même de l'école à partir de plans d'architecte faisant apparaître, le cas échéant, la séparation des bâtiments filles et garçons...jusqu'à l'instauration de la mixité). Il s'agirait ainsi de montrer le caractère évolutif de l'école. L'élève découvre que si tous les enfants vont à l'école pour la première fois jusqu'à 13 ans, les programmes scolaires sous la III^e République sont différents pour les filles qui apprennent notamment la tenue du ménage et la cuisine par exemple.

L'observation de cartes affichées dans les classes sous la III^e République peut introduire le thème de la question coloniale. Cette question est liée à la problématique d'ensemble parce qu'elle s'est forgée autour de l'idéal républicain d'une grande nation civilisatrice. Les élèves observent que l'empire colonial français au tournant du siècle est vingt fois plus vaste que le territoire national (le deuxième du monde par l'étendue et sa population). On peut montrer ainsi que la présence française et la francophonie sur les continents africain et asiatique sont le résultat d'une nouvelle entreprise coloniale depuis la fin du XIX^e siècle.

Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs

Ce sous-thème est à mettre en corrélation avec le thème « Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif » de la rubrique « jugement » du programme d'EMC. On y étudie en particulier « le sens républicain de la nation », la devise de la République, « les libertés fondamentales » et la laïcité. La rubrique « engagement » prévoit de faire saisir à l'élève « la solidarité individuelle et collective » mais aussi « la fraternité dans la devise républicaine »... ainsi, au travers de la notion de citoyenneté républicaine associant des droits et des devoirs, on est au cœur même de l'ensemble de cet enseignement.

On pourra choisir ici un thème qui montre la mise en œuvre de valeurs ainsi que l'apparition de nouveaux droits et devoirs. L'égalité filles-garçons ou le droit à l'éducation constituent des entrées privilégiées, qui peuvent aussi montrer comment l'évolution de la République française s'inscrit dans une évolution plus générale des démocraties (déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, Charte européenne des droits de l'homme...).

Principaux repères chronologiques à construire

- 1880 : 14 juillet, fête nationale.
- 1881-1882 : les lois scolaires de Jules Ferry.
- 1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État.
- 1944 : droit de vote des femmes en France.

Quelle est la contribution du thème aux parcours ?

On aura compris que ce thème contribue de manière particulièrement forte au **parcours citoyen** et au **parcours d'éducation artistique et culturelle**. Dès le plus jeune âge, l'élève accumule une somme d'expériences sociales où se croisent des valeurs et des normes. Il se familiarise avec un ensemble de principes, des droits et des devoirs qui fondent le vivre ensemble. Dans cette optique, l'apprentissage des valeurs, symboles et rites républicains construits au temps de la République est consubstantiel au **parcours citoyen**.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Établir une liste détaillée des régimes politiques qui se sont succédé.
- Adopter un traitement conceptuel peu à la portée des élèves.
- Présenter une vision idéalisée et statique de la République.